

**Proposition d'attribution de subventions de Dijon Métropole
Au titre du contrat de ville – compléments programmation 2023**

TERRITOIRE	PILIERS	Enjeux	Actions	Porteurs de projet	Service instructeur	Montant global Du projet 2023	Montant subvention Contrat de ville 2023	Modalités de versement subvention Contrat de ville 2023
MET	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi	Chantiers éducatifs permanents – learning by doing	ACODEGE	Politique de la ville	137931 €	10 000,00 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
TOTAL							10 000 €	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
 - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'association à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera soit diminué à hauteur de la totalité de cet excédent, soit versé en partie à l'association, soit versé en totalité à l'association.